

Image not found or type unknown



Resiliation de bail étudiant

Par **regnard pj**, le **30/10/2008** à **20:26**

bonjourrnje suis étudiant et malheureusement pour moi je me suis mal orienté dans mes etudes et par conséquent du abandonné mon école.Pour rester dans le tragique j'ai pour aller à l'école loué un appartement.Mais j'ai du retourner chez mes parents pour reprendre une autre filiere.Maintenant je ne sais pas comment eviter les 3 mois de préavis et j ne sais pas si l'abandon de l'école compte pour raison valable.rnmerci de me le faire savoir si quelqu'un est en mesure de par son experience et savoir de me repondre.